

Définition

Le mot développement peut indiquer en d'autres termes l'évolution, l'amélioration ou une progression dans un domaine quelconque : économique, industriel, social ou activité humaine en général ; soit dans le cadre de la préservation de la nature, de la biodiversité ou des ressources essentielles, dans le but qu'il soit durable (à plus ou moins long terme). Son concept est basé sur un développement écologiquement soutenable, socialement équitable et économiquement viable.

Le développement durable y est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Cette notion se repose sur trois grands piliers de base : le social, l'économie et l'environnement, elle a comme ambition de réconcilier efficacité économique, justice sociale et conservation de la nature en définissant les intersections des différents piliers à réunir dans la perspective du développement durable

Les principaux principes du développement durable

La politique suivie par le développement durable vise la mise en pratique des 27 principes, énoncés au sommet de la terre à Rio en 1992 dont on peut distinguer quelques principes fondamentaux : (l'éthique, La subsidiarité, la protection de l'environnement, la précaution en matière d'environnement, la substitution, la prévention, principe pollueur payeur, la solidarité intergénérationnelle et le principe d'amélioration continue)

1. L'éthique

L'éthique est la science de la morale qui veut dire la science du bien et du mal, ou bien en d'autres termes l'art de diriger la conduite qui est la théorie de l'action humaine en tant qu'elle est soumise au devoir et qui a pour but le bien. Selon Aristote l'éthique est tout comportement favorisant le plus grand bonheur

Dans une entreprise par exemple on peut distinguer trois types d'éthiques : sociale, Éthique économique et financière et l'éthique environnementale qui consiste la protection en respectant le patrimoine naturel en polluant moins et en contribuant à la sauvegarde des générations futures

2. La protection de l'environnement

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a toujours défendu le principe de la protection de l'environnement depuis sa création en 1948, en incitant les pays du monde entier à respecter, conserver, préserver l'environnement et la qualité de vie des êtres humains. Par conséquent la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio en 1992 ont beaucoup sensibilisé les populations et les gouvernements au problème de la détérioration environnementale causée par différents modèles de développement.

3. Principe de précaution

Consiste en adoptant des mesures préventives de la dégradation de l'environnement, Par exemple dans le cadre du transport ou d'utilisation des produits dangereux comme certains pesticides, ou l'importation des produits OVG (Organismes végétaux génétiquement

modifiés). Le principe de précaution s'applique dans des situations précises pour faire face à des risques importants, c'est le quinzième principe de la déclaration de RIO explicite cette notion: « Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités.

En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.

4. Principe de prévention

Le principe de prévention s'applique en présence d'un risque connu qui comporte des dégâts prévisibles. La prévention est un des moyens d'intervention privilégiés de l'action publique notamment dans les domaines de l'environnement, de la santé, de la sécurité routière ou de l'action sociale. Le principe de prévention concerne également chacun d'entre nous au quotidien, en particulier lorsque nous agissons prudemment afin d'éviter un accident domestique ou encore pour des raisons sanitaires.

5. Principe d'économie et de bonne gestion des ressources

Consiste à utiliser les ressources naturelles d'une manière rationnelle et les économiser afin d'assurer leur durabilité.

6. Principe de responsabilité individuelle et collective

Ce principe est basé sur le fait d'avoir la conscience et le sens de responsabilité vis-à-vis de ses activités et de ses actions individuelles ou collectives

7. Principe pollueur payeur

Ce principe est un concept économique qui permet de prendre en compte les coûts des sociétés et la pollution environnementale générée par leurs activités, les personnes, les entreprises, les ménages qui génèrent de la pollution ou dont leurs actions ou leurs activités atteignent à la qualité de l'environnement (dégradation); et qui doivent assumer leur part de responsabilité par rapport aux coûts et les mesures de prévention, de réduction et de contrôle afin de réduire et de lutter contre la pollution de l'environnement.

7.1. Principe de droit à l'information

Le Principe de droit à l'information représente le dixième principe de la déclaration de Rio, il énonce le droit à l'information comme un moyen d'encourager la participation citoyenne aux processus de décisions concernant la vie collective. Il consiste en le fait d'informer les personnes des décisions qui les concernent afin qu'elles puissent agir en conséquence pour son propre intérêt ou pour l'intérêt collectif. Ce principe considère que la participation citoyenne est une des conditions de la construction d'un développement durable.

7.2. Les objectifs du développement durable

Le développement Durable contient 17 Objectifs appelés aussi Agenda 2030, ils ont été adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies. Ils constituent un plan d'action pour la planète, la paix, l'humanité, et la prospérité à l'horizon de 2030.

- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Établir des modes de consommation et de production durables
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

8. Les enjeux environnementaux du développement durable

Les enjeux et la situation alarmante de la planète s'aggrave et devient de plus en plus nombreux

8.1. Les risques industriels ou naturels

Consiste à la prévention des risques naturels ou technologiques en analysant les aspects environnementaux des catastrophes naturelles et des activités technologiques (comme les incendies, les accidents de versement des produits chimiques dangereux (pollution) afin d'assurer la sécurité et de protéger l'environnement.

8.2. Les ressources naturelles

Utilisation rationnelle des ressources naturelles notamment l'eau en évitant le gaspillage et en favorisant sa réutilisation. Tout en maîtrisant les risques de contamination des sols et des eaux.

8.3. Changement climatique

Le changement climatique est considéré comme une des premières et principales préoccupations pour l'avenir de l'humanité, à cause du réchauffement climatique provoqué par les gaz à effets de serre engendrés par les activités industrielles qui provoquent beaucoup de problèmes comme la montée du niveau d'eau des mers et des océans, modification des écosystèmes et appauvrissement de la biodiversité, la désertification...etc

8.4. Economies d'énergie et développement des énergies renouvelables

En maîtrisant et en économisant l'utilisation des énergies et en développant et en remplaçant les énergies non propres polluantes à l'environnement (énergies fossiles) par des énergies renouvelables.

8.5. La biodiversité et les écosystèmes

La protection des écosystèmes et la biodiversité, face à tous les problèmes engendrés par les activités humaines, est très importante pour le développement et l'équilibre environnemental. Par conséquent il est important de réduire et de remédier aux différents types de pollution.

8.6. L'utilisation et la préservation des ressources non renouvelables

Face à la consommation et à l'utilisation accentuée de certaines matières premières (non renouvelables), il est indispensable d'économiser leurs utilisations et de favoriser leurs recyclages pour une exploitation durable ou d'envisager leurs substitutions.

8.7. Les déchets

Depuis le début des années 1990, la protection de l'environnement est devenue une préoccupation collective. La question des déchets est quotidienne et touche chaque individu tant sur le plan professionnel que familial. En tant que consommateur, jeteur, usager du ramassage des ordures ménagères, et trieur de déchets recyclables, citoyen ou contribuable, chacun peut et doit être acteur d'une meilleure gestion des déchets. Des gestes simples permettent d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie et préserver le bien-être de chacun : chaque citoyen peut jeter moins et jeter mieux.